

DACHSTEIN MAG'

2020
OCT-NOV-DÉC

SOMMAIRE

Page 3
LE MOT DU MAIRE

Page 4
NUMÉROS UTILES

Page 5
LE CONSEIL MUNICIPAL

Page 6 à 9
INFORMATION MAIRIE

Page 10 à 12
SANTÉ

Page 13
ENFANCE

Page 14 à 19
ASSOCIATIONS

Page 20 à 21
ENVIRONNEMENT

Page 22
HISTOIRE DE DACHSTEIN

Page 23
SUBVENTIONS VAE

Directeur de la publication :

Jean Claude ANDRÉ

Rédacteurs :

Commission communication

Mise en page :

Eva JEHEL - eva.jehel@gmail.com



ÉDITO - LE MOT DU MAIRE



UN DÉBUT DE MANDAT SOUS LE SIGNE DE LA COVID19 ET DU VOLONTARISME

Le 15 mars dernier paraît déjà loin de nous et pourtant cette date est marquée par la volonté des électrices et des électeurs de changer de majorité communale. Cependant il y a loin de la coupe aux lèvres, car les décisions gouvernementales liées au confinement ont fait que c'est au soir du 25 mai que la nouvelle majorité a été installée dans ses fonctions.

Au nom de la nouvelle majorité, j'adresse tous mes remerciements à celles et ceux qui nous ont fait confiance. C'est l'intérêt général qui guidera notre action durant ces 6 années.

Durant les 55 jours qu'a duré le confinement, la population a respecté très largement les règles de sécurité et a fait face malgré les pénuries de masques et de gel qui nous ont affectés. Si notre village a été peu touché, c'est grâce au civisme de tous. Bravo ! Mais la reprise de cette épidémie après les congés d'été nous incite à respecter les gestes barrière. Ce virus est, du point de vue scientifique, encore une énigme, à bien des égards donc : protégeons-nous, protégez-vous !

Quant à la gestion communale, la réalité de la situation a rapidement mobilisé les énergies et exigé des mesures parfois mal comprises mais nécessaires.

- La découverte de rapports, datant pour certains de 2014, signalant la dangerosité du beffroi qui soutient les 3 cloches a motivé l'arrêté de péril et la fermeture de ce lieu de spiritualité et d'histoire collective qu'est notre église, propriété communale. Il nous a fallu faire diligence pour le remplacement du dispositif défectueux.

- La nature ne connaissant pas de confinement, les caniveaux et les trottoirs, envahis par les graminées, ont fait l'objet d'un nettoyage par les ouvriers communaux. Force m'est de devoir rappeler que cet entretien incombe aux riverains (locataires ou propriétaires)... Nous comptons donc sur le civisme de chacun.

- L'école fait l'objet d'études visant à améliorer son isolation et à rétablir l'étanchéité de la toiture. Le matériel informatique, qui date de 1998, sera remplacé. Par ailleurs, le réseau informatique doit être également revu.

- La construction du bâtiment dédié au périscolaire, interrompue par la crise sanitaire, a repris et les locaux sont en voie d'achèvement.

- Dans le cadre d'une vérification des comptes, nous avons constaté que des sommes importantes n'avaient pas été demandées à certains organismes. C'est chose faite, 93000 € ont été versés à la commune.

- La communauté de communes a repris ses activités sous la présidence de M. Laurent FURST. Entre autres projets, le développement des pistes cyclables sera poursuivi. Faisons-nous parvenir des propositions et nous les transmettrons à la « comcom » !

Deux manifestations publiques ont été organisées malgré le contexte difficile.

Le feu d'artifice du 13 juillet a été plébiscité par une importante participation. L'Union Sportive de Dachstein, sous la présidence de M. Jean-Luc SPEHNER, était prête à organiser une soirée conviviale qui, en raison de la réglementation sanitaire, n'a pas pu avoir lieu. Ce n'est que partie remise. Merci à eux.

Le 6 septembre s'est tenu un forum « Dachstein s'active » où associations et entreprises ont pu exposer leurs projets et leurs savoir-faire. Le public a participé et nous encourage à renouveler l'opération. Dont acte et merci aux exposants.

Quant à la suite, le menu est copieux : plan local d'urbanisme, périscolaire, délégation de service public, sécurité... sont autant de thèmes qui mobiliseront les élus dans les mois prochains.

Merci encore de votre confiance et de votre soutien.

Le Maire,
Jean Claude ANDRÉ



NUMÉROS UTILES

MAIRIE - NOUVEAUX HORAIRES

21 rue Principale
tél : 03.88.47.90.60
commune@dachstein.fr

le lundi de 8h30 à 12h et 14h à 17h30
le mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
le jeudi de 14h à 17h30

GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS J'ESPÈRE

Rue Jacques Prévert
tél : 03.88.38.45.45

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h05 à 11h45 et de 13h20 à 16h

PAROISSE CATHOLIQUE SAINT-MARTIN

96, rue des Arcades
tél : 03.88.04.86.55

Accueil paroissial tous les 1ers jeudis du mois de 18h à 19h au presbytère.
Horaires des célébrations disponibles à l'église.
Plus d'infos : www.alsace.catholique.fr/zp-molsheim-bruche/cp-plaine-de-la-bruche/

SANTÉ



MÉDECINS

Dr Élise FRAIH & Dr Caroline VOGEL-DJENANI

100B, rue du Couvent
tél : 03.88.38.79.15



INFIRMIÈRES

Élise WIND & Magali BERNHARD

50, rue Principale
tél : 03.69.06.86.43

Emmanuelle Marc

48A, rue Léon Kraenner
tél : 06.24.96.59.53



DENTISTE

Christine CROUZET-SCHWEITZER

23, rue Principale
tél : 03.88.38.84.70



MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

Agata WOJCIK

11, rue de la Remise
tél : 03.88.04.90.26

Dachstein

NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE:

A compter du 19 octobre 2020.



-lundi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
-mardi de 8h30 à 12h
-mercredi de 8h30 à 12h
-jeudi de 14h à 17h30
-vendredi de 8h30 à 12h



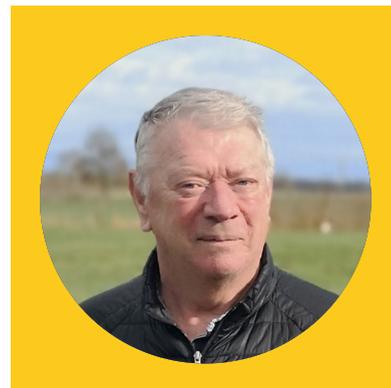
LE CONSEIL MUNICIPAL



Laetitia MARTZ
1ère Adjointe



Jean Claude ANDRÉ
Maire



André DENNI
2nd Adjoint

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



Gaby Fernande
SITTER



Grégory
OSWALD



Natalie
MARTIN



Patrice
CLÉDAT



Séverine
LUTZ



Christian
BOULET



Morgane
WILLMANN



Xavier
SCHNEIDER



Anne
WERNHER



Franck
GILLMANN



Dominique
EMOND



Jean-Claude
DEISS



Vincent
MARTIN



Pascal
FRITSCH



Fabien
SCHMITT



Edith
BENTZ



INFORMATIONS MAIRIE

Un 13 juillet pas comme les autres...

Pandémie oblige, pas de buvette ni de bal. Ce qui n'a pas empêché les Dachsteinois de se retrouver, dans le respect des gestes barrière, pour admirer le feu d'artifice que la municipalité a souhaité maintenir afin de recréer du lien après le confinement. Ce magnifique feu d'artifice a été tiré par Pyxel Artifice de manière à ce qu'il soit visible par un maximum d'habitants sans sortir de chez soi.

À l'année prochaine pour un 13 juillet plus festif !



Face au virus, nous devons tous agir...

En ce temps de pandémie, la municipalité ne fera pas prendre de risque à nos aînés. En effet, il est pour habitude de venir fêter les « grands anniversaires » à domicile et cette période de crise sanitaire n'est pas propice à cette coutume. Nous avons une pensée chaleureuse pour eux, et nous espérons honorer cette tradition dans les prochains mois.

Porter un masque	Se laver les mains régulièrement	Garder une distance d'au moins un mètre avec les autres	Aérer régulièrement les espaces fermés	Six personnes maximum quand on reçoit chez soi
				6

INFORMATIONS MAIRIE

À Dachstein, levez le pied !

Les statistiques du radar pédagogique de la rue d'Altorf nous montrent que les conducteurs sont encore trop nombreux à ne pas respecter la limitation de vitesse de 50 km/h (plus d'un quart des véhicules).

Avec un temps de réaction moyen d'1,5 secondes, une voiture circulant à 50km/h fera, avant de s'immobiliser, une trajectoire deux fois plus grande qu'à 30km/h. La probabilité de collision est donc ainsi réduite. Lorsqu'elle est inévitable, les conséquences des accidents sont bien moins souvent fatales.

En effet, selon les chiffres IBSR 2012, un piéton victime d'un heurt avec un véhicule dont la vitesse est de 50km/h a 55 % de chances de survivre ; si la vitesse était de 30km/h, ce piéton resterait en vie dans 95 % des cas. On peut comparer l'impact d'une collision à 50km/h à celui d'une chute libre de 10 mètres (l'équivalent de 3 étages) et à une chute de 3,5 mètres (1 étage) pour une collision à 30km/h.

L'occupant d'une voiture, attaché sur un siège avant, a lui trois fois plus de chances d'éviter une blessure grave en roulant à 30km/h plutôt qu'à 50 et cinq fois plus qu'à 65.

Ces statistiques sont issues du panneau suivant :

Nom du panneau	Date du premier relevé	Date du dernier relevé
Rue d'Altorf	01/01/2020 00:01:08	13/10/2020 13:16:45

BILAN	
Nombre de véhicules estimés	254651
Nombre de véhicules > 50 km/h	95099
Nombre de véhicules estimés par jour	887
Vitesse moyenne	48 km/h
Vitesse maximale	134 km/h
V30	44 km/h
V50	48 km/h
V85	55 km/h

Définitions

V30 : 70% des usagers dépassent la vitesse de 44 km/h

V50 : 50% des usagers dépassent la vitesse de 48 km/h

V85 : 15% des usagers dépassent la vitesse de 55 km/h

Conclusion

On s'aperçoit que 37.34 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, vitesse de droit commun définie par le panneau d'entrée d'agglomération. En recherchant plus finement dans les données recueillies par l'appareil, il s'avère que 1.2 % des usagers dépassent la vitesse de 70 km/h.

Récapitulatif des vitesses pratiquées

Vitesse	Pourcentage
0 - 30 km/h	1.69 %
30 - 50 km/h	60.96 %
50 - 70 km/h	36.14 %
70 - 90 km/h	1.14 %
90 - 110 km/h	< 1 %
110 - 130 km/h	0 %

Travaux sur les bâtiments communaux

Église Saint-Martin

La partie endommagée extérieure du clocher, causant des infiltrations d'eau, a été réparée en juillet. La mise aux normes de l'électricité, partie inférieure de l'église et de la sacristie, a également été effectué courant juin et juillet. Suite au passage du service de contrôle en date du 8 septembre 2020, nous avons reçu un avis favorable en date du 15 octobre 2020, pour une réouverture partielle de l'église. Monsieur le Maire a pris un arrêté dans ce sens, et l'église a pu accueillir ses fidèles.

Clocher de l'église

La charpente qui présentait des risques de rupture a été réparée durant 10 jours, du 12 au 21 octobre. Il aura fallu 10 semaines à l'entreprise Bodet pour la création d'un nouveau beffroi. La mise aux normes de l'électricité a été effectuée lors de la pose de la charpente. Les cloches pourront sonner pour la Toussaint et c'était notre souhait. Les paroissiens ont pu retourner à l'église en toute sécurité.

Maison des associations

La partie électrique, du rez-de-chaussée de la maison des associations, a également été mise aux normes. Une kitchenette a été installée au rez-de-chaussée.

Le périscolaire

L'ouverture du périscolaire était prévue pour le 1er septembre 2020. Suite à la situation sanitaire, les travaux ont pris du retard. Depuis, les entreprises ont repris les travaux et ces derniers ont bien avancé. Les sols sont posés, la peinture est en cours et l'aménagement extérieur vient de débuter. Cependant, nous avons découvert que le mobilier intérieur n'était pas prévu au marché ni au budget. Nous essayons de remédier à cette situation rapidement et espérons pouvoir ouvrir le bâtiment du périscolaire à l'association 123 soleil pour le 4 janvier 2021.

Concours de l'Éducation nationale

Durant 6 jours (les 21, 22, 23, 29, 30 septembre et 1er octobre) l'Éducation nationale a posé ses valises dans le complexe culturel et sportif de la commune. 273 élèves ont planché sur des examens de comptabilité, encadrés par 20 surveillants.

Les sessions se sont déroulées dans de bonnes conditions grâce à l'équipe des ouvriers communaux qui a su mettre en place les 273 tables et chaises et qui a désinfecté l'ensemble du complexe sportif et culturel après chaque passage des étudiants.

Cette location a rapporté 9 000 euros net à la commune. C'est une transaction non négligeable pour Dachstein et nous espérons réitérer l'opération chaque année.



INFORMATIONS MAIRIE

ENSEMBLE, GARDONS NOTRE VILLAGE PROPRE !

Les riverains doivent maintenir le trottoir ainsi que les accotements bordant leur propriété, bâtie ou non, en parfait état de conservation et de propreté. Ils doivent veiller à ce que la végétation qui y pousse ne menace pas la propreté ni la sécurité publique par sa prolifération.

Durant 3 jours, Geoffrey, Arnaud et Iris ont nettoyé avec une machine, prêtée gratuitement par la communauté de communes, les caniveaux de Dachstein. Devant certaines maisons, il aura fallu passer jusqu'à 6 fois. Cette opération sera reconduite au courant de l'année.

Introuvables au début de la crise sanitaire, les masques après utilisation se retrouvent souvent dans nos champs, dans nos rues, aux abords des routes ou sur les pistes cyclables etc....

Ne jetez pas vos masques n'importe où ! Ils doivent être jetés dans un sac poubelle dédié et résistant et en aucun cas dans les déchets recyclables.

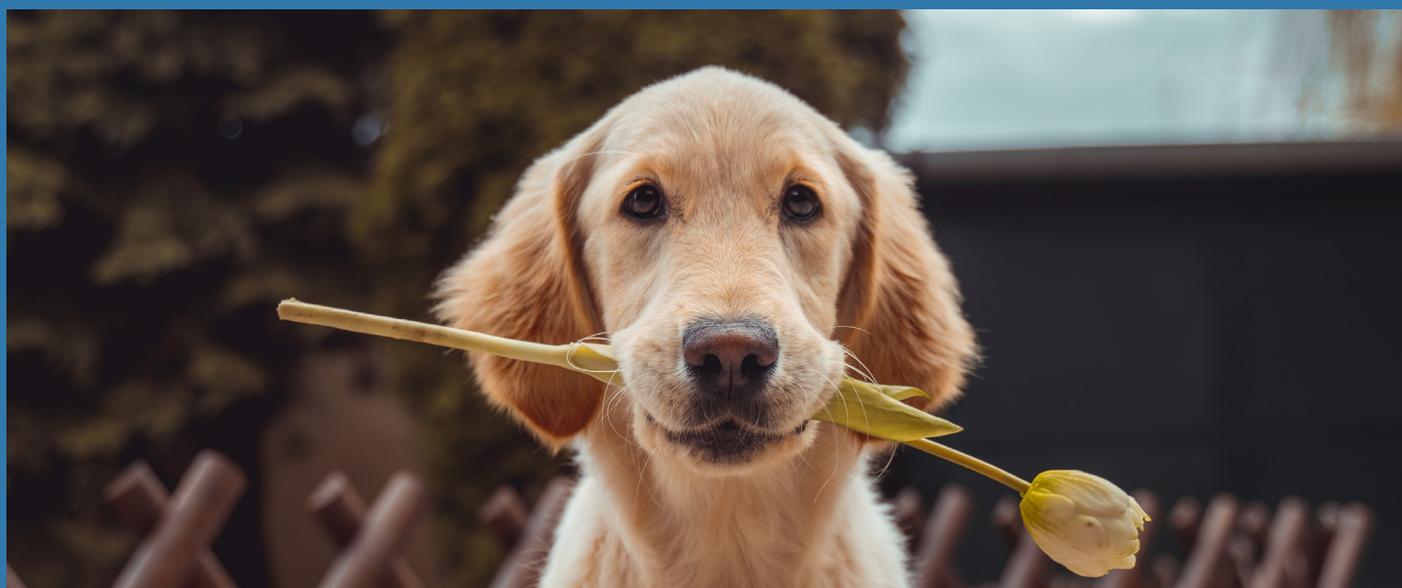
Merci de ramasser les crottes de votre animal !

En effet, vous êtes responsable de votre chien. Personne n'aime marcher dans le "cadeau" de votre animal. La communauté vous remercie pour votre effort de citoyen. Pour votre information, des devis sont en cours pour l'installation de poubelles supplémentaires dans la commune, ainsi que pour l'installation de distributeur de sac à crotte.

Rappel :

Les travaux de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazons, tronçonneuses, scies mécaniques sont uniquement autorisés pendant ces horaires :

- Du lundi au vendredi de 8h à 19h
- Le samedi de 9h à 12h et 14h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h



La parole aux médecins

Chères habitantes et chers habitants de Dachstein,

Sollicitées pour rédiger un article concernant la santé pour le bulletin communal à la veille d'un automne d'une année mouvementée et inhabituelle, nous avons réalisé qu'un docteur écrit rarement à ses patients : il – ou elle d'ailleurs – rédige des courriers pour eux et fait leurs ordonnances, mais finalement et heureusement, la plupart du temps, nous nous parlons.

C'est pourquoi, à notre sens, il fallait vous écrire à propos des sujets dont nous parlons actuellement, et plus exactement, des questions auxquelles nous répondons souvent au sujet de la Covid-19, qui n'en finit pas de faire la une et de bouleverser notre quotidien.

Petite digression avant de nous lancer : même si nous avons tous tendance à dire « le » Covid-19, il faut dire « la » Covid-19 car il s'agit d'une abréviation pour *Coronavirus-disease-2019*. *Disease* étant le mot anglais pour « maladie », qui est un nom féminin en français. Si on veut dire « le », on peut toujours dire « le » Coronavirus. La Corona, en revanche, reste le nom d'une bière – mais revenons à nos questions.

Nos patients nous demandent souvent : « Sommes-nous dans la deuxième vague ? », et la réponse n'est pas facile. En effet, le nombre de cas détectés augmente, puisque nous avons à présent la possibilité de réaliser un test PCR à la moindre suspicion. Cependant, contrairement à la période de confinement, les cas diagnostiqués sont en grande partie des cas gérés à domicile et au cabinet. Donc oui, peut-être sommes-nous

dans une deuxième vague actuellement, où le virus circule à nouveau activement. Cependant, ce qui va nous inquiéter – nous médecins généralistes, et nos confrères hospitaliers – sont le nombre de cas en réanimation, le nombre de cas hospitalisés et bien évidemment le nombre de décès. Voici les indicateurs que nous surveillons attentivement, et qui nous alerteront si jamais ils devaient augmenter rapidement.

En ce moment une autre question récurrente concerne le vaccin contre la grippe. Ce vaccin est proposé annuellement de façon gratuite par l'Assurance Maladie pour les patients de plus de 65 ans et les patients souffrant d'une affection longue durée (aussi appelée ALD). Ce sont en effet ces patients-là qui sont considérés comme les plus à risque de faire une grippe grave.



SANTÉ - CORONAVIRUS



Cette année, ce que nous, médecins, craignons est de devoir faire face à la fois à la pandémie de Covid-19, et à l'épidémie de grippe annuelle – qui avait déjà tendance à engorger nos consultations, nos services hospitaliers et parfois également nos lits de réanimation, pendant la période hivernale. Nous craignons aussi une co-infection Covid-19 et grippe chez certains patients.

Le vaccin contre la grippe ne protège en aucun cas de la Covid-19, car il s'agit de deux virus distincts. Par contre, se vacciner contre la grippe – même si on a moins de 65 ans et d'autant plus si on est au contact de nombreuses personnes sur son lieu de travail, ou au contact de personnes fragiles – permettra d'essayer de faire barrière à la grippe, de façon à pouvoir, autant que faire se peut, s'occuper de la Covid-19... dont les symptômes sont identiques.

Bien sûr, la vaccination reste un choix individuel, et non une obligation – mais ne vous étonnez pas si votre médecin vous en parle, et vous en reparle.

Nous ne saurions terminer ce billet sans vous remercier, toutes et tous, pour votre civisme, votre gentillesse, votre compréhension et votre soutien tout au long de cette période si particulière. Durant le confinement, beaucoup d'entre vous se sont souciés de nous prodiguer des masques – parfois via leur entreprise, parfois même confectionnés en tissu.

Tous nos patients ont compris la nécessité de passer à des consultations sur rendez-vous pour vous éviter de trop vous croiser dans la salle d'attente, malgré le retard du docteur...

Nos patients viennent masqués et se sont habitués à ne voir que nos yeux, respectent les gestes barrière, utilisent le gel que nous mettons à disposition. Nos patients nous disent chaque jour comment ils prennent soin de leurs aînés et de leurs enfants, comment ils veillent à leur bien-être, comment ils s'adaptent sur leur lieu de travail – certains portaient parfois déjà le masque bien avant la Covid-19, et connaissent ces contraintes depuis longtemps...

Et surtout, nos patients nous posent des questions et discutent avec nous de ce qui les inquiète et les anime. Ce sont ces dialogues, ce savoir-être, cette profonde bonté teintée de sens commun qui se dégage de nos consultations successives qui nous portent tous les jours, et nous voulions vous en remercier de tout cœur.

C'est une année étrange, qui n'est pas encore finie – nous aurons certainement encore de nombreux revirements à affronter tous ensemble. Toutefois, cette année nous a aussi montré l'importance des mots et des moments partagés, de ces instants où nous nous parlons et nous regardons vraiment – même à travers un masque.

Merci à vous, patients, mais aussi à tous nos collègues paramédicaux et soignants de nous offrir la possibilité de réaffirmer cela en travaillant à vos côtés.

À bientôt,

Dr Élise FRAIH et Dr Caroline VOGEL-DJENANI.

Le don du sang est un acte solidaire, anonyme et sécurisé

Il n'existe à ce jour aucun produit capable de se substituer au sang humain. Le don de sang est donc indispensable pour soigner certaines maladies. Les produits sanguins ont une durée de vie limitée et les besoins sont quotidiens pour répondre à la demande des malades.

Les besoins en chiffres :

- Chaque année, un million de malades sont soignés grâce au don de sang.
- Chaque jour, 10 000 dons de sang sont nécessaires pour faire face aux besoins.
- 47 % des patients transfusés sont atteints d'un cancer ou d'une maladie du sang.
- 35 % des transfusions sont réalisées à l'occasion d'une intervention chirurgicale.
- 32 % des transfusions interviennent lors d'urgences relatives et 12 % lors d'urgences vitales.

Qui vais-je aider avec mon don ?

Une femme qui a perdu du sang durant un accouchement difficile, un accidenté de la route, un patient atteint d'un cancer, un enfant souffrant d'une leucémie... Tous ont un besoin vital de produits sanguins.

Avec le plasma issu des dons de sang, on produit également des médicaments (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation...), indispensables à de nombreux malades.

Les formalités à suivre

D'un point de vue administratif, rien de bien compliqué ! Seules quelques formalités sont à respecter :

- Pour un premier don, se présenter avec une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour.
- Pour les donneurs réguliers, la carte de donneur est acceptée, ainsi qu'une carte de transport ou une carte vitale.
- Disposer d'une adresse postale en France pour recevoir des informations ou des documents de la part de l'EFS.
- Maîtriser la langue française pour comprendre

les questions posées lors de l'entretien pré-don et être en capacité d'alerter sur une infection (ou un oubli) après le don.

Il n'est pas obligatoire de disposer d'une carte de groupe sanguin ou d'un carnet de santé pour pouvoir donner son sang. Néanmoins, si vous avez déjà effectué un ou plusieurs dons et que vous possédez une carte de donneur, vous pouvez vous en munir à chaque don.

Prenez 1 heure pour sauver 3 vies !

Le prélèvement lui-même ne dure que 8 à 10 minutes. Si l'on ajoute le temps de l'entretien préalable avec le médecin, puis le temps de repos et de collation, le don du sang prend en moyenne moins d'une heure.

Qui peut donner son sang ?

- Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien pré-don, peut donner son sang. Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS.
- Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois. Entre deux dons de sang, il faut respecter un délai de 8 semaines minimum.

Le don du sang à Dachstein

Actuellement l'organisation de la collecte de sang est assurée par Gérard Boehler et Hugues Hornecker en étroite collaboration avec la municipalité.

Les prochaines collectes auront lieu le 3 février et le 29 septembre 2021 au Complexe Sportif et Culturel de Dachstein. En guise de collation, tartes flambées ou pizza seront servies aux donateurs.

Pour tous renseignements concernant le don du sang, rendez-vous sur le site officiel de l'EFS : <https://dondesang.efs.sante.fr>

Vous êtes prêts ? Donnez !

ENFANCE

Une belle rentrée masquée...

Dans la semaine du 1er septembre, une rentrée scolaire toute particulière a eu lieu pour tous les enfants du Groupe scolaire François J'Espère de Dachstein. Dans le contexte sanitaire actuel, les enfants ont retrouvé leurs maîtresses et ATSEM affublées de leurs plus beaux masques !

Un protocole COVID allégé a toutefois permis une rentrée dans des conditions plus normales, les groupes de classe étanches n'étant plus obligatoires. Les enfants passent toujours tous au lavage des mains dès leur arrivée avant d'entrer en classe.

Du côté des maternelles, l'accompagnement par les parents des PS (Petites Sections) est autorisé sur les 2 premières semaines afin de permettre aussi aux nouveaux parents de découvrir l'école, n'ayant pas pu le faire avant les vacances d'été. De même, un aménagement des horaires à midi apporte une meilleure fluidité de sortie des enfants, les parents devant sagement attendre en file indienne devant la porte de l'école.

Le premier jour, tous nos enfants ont, en prime, eu l'agréable surprise de se voir offrir des brioches au goûter par la mairie et distribuées par M. le Maire de Dachstein Jean Claude ANDRÉ accompagné de sa 1ère adjointe Mme Laetitia MARTZ.

Cette rentrée s'accompagne aussi de bonnes nouvelles, les sorties scolaires (sans hébergement) étant à nouveau autorisées. Et ce ne sont pas les idées qui manquent chez les maîtresses pour proposer dans l'année diverses activités comme les sorties piscines, des sorties natures à la journée ou bien le projet de sorties poneys en association avec un centre équestre, ...

La directrice, Mme DURIN, a enfin reçu un ordinateur tout neuf lui permettant de travailler encore plus efficacement. Il ne manque plus que la fibre (en cours d'installation dans le village) pour qu'enfin internet fasse réellement son entrée à l'école et profite aussi à toutes les maîtresses et leurs élèves.

Enfin, un de nos jeunes de Dachstein va prêter main forte en effectuant son Service civique à l'école pour une durée de 10 à 12 mois et ce avant la fin de cette année. Il aura comme mission principale de remettre en état la bibliothèque de l'école, une fois le nouveau périscolaire terminé, et d'y développer une bibliothèque multimédia. Il aura aussi l'occasion de mettre ses talents informatiques au service de l'équipe enseignante pour mettre à jour le site de l'école et son blog. Enfin, s'il lui reste de la disponibilité, il aura l'occasion de partager des moments de sport avec les élèves et leurs maîtresses.

De beaux projets pour cette nouvelle année scolaire 2020-2021 !



ASSOCIATIONS

Nounous & Doudous

En juillet, les enfants de Nounous & Doudous sont partis en excursions. Balades, baignades ou découvertes des animaux étaient au rendez-vous :

- Sens'Hasel (sentier pieds-nus) à Oberhaslach
- Le pré des Anim'o à Ergersheim
- Le château du Nideck
- L'Elmerforst à Balbronn
- Lâcher d'escargots à La ferme des petites bêtes à Dachstein



ASSOCIATIONS

La 1ère équipe féminine de l'US Dachstein

C'est une équipe féminine senior, qui joue en compétition en District Alsace Féminine à 8. Elle est composée de femmes entre 17 ans pour la plus jeune et 50 ans pour la plus âgée.

Cette équipe a été créée à l'initiative de quelques femmes et la persévérance de leur entraîneur, Patrick SOUBIRAN, ex-coach de notre équipe senior 1, qui s'est proposé de les entraîner. Les séances d'entraînement ont lieu les lundi et mercredi à 19h30.

Notre club a également des filles qui évoluent en jeunes avec les garçons, et particulièrement Victoria BOREL (15 ans) qui est la capitaine de notre équipe de 15 ans garçons, et éducatrice de nos Pitchounes (5 à 7 ans).

Le premier match de championnat de nos féminines s'est soldé par une victoire 4 à 1 à Innenheim.

Notre club aimerait agrandir son effectif féminin pour pouvoir passer à du foot à 11 la saison prochaine.

Renseignements : 06 46 78 23 69 (Jean-Luc SPEHNER, président)



ASSOCIATIONS

Dachstein s'active !

Le 6 septembre 2020 s'est tenu le premier forum « Dachstein s'active » au complexe sportif de notre charmante bourgade.

L'occasion était donnée aux forces vives du village de se présenter aux habitants. Les professionnels et les associations furent nombreux à répondre présent, et beaucoup de nos concitoyens ont témoigné de leur intérêt pour les activités proposées, tout en respectant scrupuleusement les gestes barrière liés à la situation sanitaire.

La restauration a été assurée par les gaufres de Sophie et les pizzas Cigo'pizz pour le repas de midi. L'après-midi a été l'occasion de démonstrations de Capoeira par l'école Capoeira du groupe Senzala et de Qi Gong par l'association Les Trois Joyaux. Les exposants présents, dont vous trouverez ci-après le nom et les coordonnées, ont tous répondu avec beaucoup de gentillesse et de bienveillance aux nombreuses questions des personnes intéressées.

Cette première a, sans conteste, été une grande réussite.

Vous retrouverez, en page suivante, toutes les associations ayant participé à l'édition 2020.



ASSOCIATIONS

Liste des participants :

Association de parents d'élèves J.A.P.I.

japi.dachstein@gmail.com.

Le club des aînés de Dachstein

Amitié, convivialité et bonne humeur ! Le club est ouvert à toute personne de plus de 60 ans, habitant ou originaire de Dachstein. Contactez M. SIEGEL : 03.88.38.57.29 ou M. BIBERIAN : 06.09.49.25.06

Badminton Dachstein

Badminton loisir à partir de 10 ans au complexe sportif et culturel le mardi de 19h à 22h, le jeudi de 20h à 22h et le dimanche de 09h30 à 11h30. Période gratuite le 1er mois. www.badmintondachstein.free.fr

Capoeira Dachstein

Cours au complexe sportif et culturel le lundi soir. Enfants à partir de 6 ans : 18h-19h15 / ados et adultes : 19h30-21h www.k-poeira.com senzala.alsace@gmail.com Tél : 07.81.44.97.15

Association Les Trois Joyaux

Cours de Qi Gong et Taiji Quan au complexe sportif et culturel le mercredi de 20h15 à 22h. www.lestroisjoyaux.com lestroisjoyaux@numericable.fr Tél : 07.54.82.08.51

Titi coud

Réalisation de projets de couture personnalisés avec des matériaux recyclables, réutilisables et économiques. Adresse : 100 rue du couvent à Dachstein. www.titi-coud-36.websself.net Titicoud67@gmail.com Tél : 06.22.71.23.71

Restaurant de la gare

221 Rue d'Altorf à Dachstein
Tél : 03.88.38.15.19

Alex coiff'à domicile

Coiffure à domicile
Tél : 06.81.40.72.82

Patrick ULRICH

Artisan peintre intérieur et extérieur, poses de revêtements de sols et muraux. Adresse : 7 rue des Courlis à Dachstein. pat.ulrich@wanadoo.fr Tél : 03.88.49.89.73 / 06.84.44.59.42

TIPTOP

Nettoyage auto à domicile. tiptoplavage@free.fr Tél : 03.88.38.40.01 / 06.95.50.69.15

Jardin des vers

Entretien, création/rénovation de jardins. www.jardindesvers.com Tél : 06.89.42.56.10

La ferme des petites bêtes

Elle vous proposera dès novembre 2020 des escargots transformés issus de leur propre exploitation, du miel, du pain obtenu avec des farines bio,... La boutique sera située au 55 rue Principale à Dachstein. facebook.com/FermeDesPetitesBete fermedespetitesbetes@gmail.com Tél : 06.89.42.56.10

Senteurs d'ailleurs

Savons réalisés par Placide NDIGUIMADJI à partir d'huile de karité, de noix de coco et d'huile d'olive, ainsi que de sticks à lèvres à base de cire d'abeille et d'huile de karité. Tél : 06.67.48.56.51

Ostéopathe D.O. Camille DEISS

Ostéopathie à domicile, la praticienne apporte sa table. deiss.osteopathie@gmail.com Tél : 06.78.06.18.93

Cabinet de conseils en aromathérapie

Nathalie STELLING, 121A rue d'Altorf à Dachstein stellingnathalie@gmail.com Tél : 07.67.75.99.00

La couturière du métal

Créations d'objets décoratifs à base de métal. L'atelier se situe dans les locaux de l'entreprise Bleu Métal, sise 4 rue Jacqueline Auriol à Altorf. facebook.com/Deniziot-Valerie valerie.deniziot@gmail.com Tél : 06.76.88.97.51

Cabinet de réflexologie

plantaire Véronique JULET, 79 rue du Balai à Dachstein. facebook.com/VeroniqueJULET juletveronique@gmail.com Tél : 06.79.29.28.48
Christophe FEUTRY chfeutry01@gmail.com Tél : 06.03.43.56.54

Etablissement Français du Sang (EFS)

L'antenne de Dachstein a été créée en 2005 et organise deux collectes par an, en janvier et en septembre.

Association de pêche et loisirs de Dachstein

Au club-house des Etangs impchryss.commercial@orange.fr Tél : 03.88.49.32.91

US Cars KUNTZ

Vente, importation et homologation de véhicules US 6, rue des Vanneaux à Dachstein. www.uscarskuntz.com contact@uscarskuntz.com Tél : 03.88.48.87.09 / 06.98.99.19.66

ASSOCIATIONS

Une rentrée sportive !

La rentrée est bien souvent le temps des bonnes résolutions, pourquoi ne pas en profiter pour reprendre une activité sportive ?

Depuis septembre, de nouvelles associations se sont installées dans le complexe sportif et culturel de la commune.

En effet, il vous est maintenant possible de pratiquer des cours de capoeira enfants et adultes, de zumba kids, de yoga-Pilates, de danse enfants, de gym douce et tonique, de Tai chi, de dancehall enfants et adultes, de badminton adultes, de hand juniors et adultes et même un cours de cabaret tous niveaux !

L'autre nouveauté de la rentrée : l'USD agrandit sa famille, avec la création d'une équipe féminine de foot. Le sport est essentiel pour le bien-être physique et mental, c'est un excellent remède naturel contre le stress et l'anxiété qui vous aidera à rester en forme toute l'année !



Badminton

Rejoignez-nous pour vous défouler, bouger et vous amuser.

Badminton loisir à partir de 10 ans à la salle polyvalente rue Jacques Prévert à Dachstein.

- 5 terrains
 - Jeu libre, pas de compétition
 - Volants plastiques fournis
- Période d'essai gratuite le 1er mois.

- Tous les mardis de 19h à 21h
- Tous les jeudis de 20h à 22h
- Tous les dimanches de 9h30 à 11h30

Infos : www.badmintondachstein.free.fr/

ASSOCIATIONS

SALLE FESTIVE

LUN

MAR

MER

JEU

16H30 À 17H30
ZUMBA KIDS

16H À 17H
GYM DOUCE

18H À 19H15
CAPOIERA ENFANTS

17H À 18H
DANSE ENFANTS

17H30 À 18H30
DANCEHALL

17H À 18H
DANSE ENFANTS

19H30 À 21H
CAPOIERA ADULTES

18H À 19H
MODERN JAZZ

20H À 22H
TAI CHI

18H À 19H
DANSE ENFANTS

19H À 20H
YOGA PILATE

19H À 20H
GYM TONIQUE

20H À 22H
CABARET

SALLE MULTISPORT

LUN

MAR

MER

JEU

VEN

DIM

8H À 16H
ÉCOLE

8H À 16H
ÉCOLE

8H À 16H
ÉCOLE

8H À 16H
ÉCOLE

9H30 À 11H30
BADMINTON

17H30 À 22H
HANDBALL

19H À 21H
BADMINTON

18H À 22H30
HANDBALL

20H À 22H
BADMINTON

20H À 22H
HANDBALL



ENVIRONNEMENT

Nourrir les animaux sauvages... ou pas...

Il est intéressant d'observer les animaux qui peuplent notre environnement. L'un des moyens de les observer de près est de leur proposer de la nourriture, mais attention à ce que nous leur proposons et à la manière dont nous le faisons !

Donner de la nourriture, mais quoi ?

Avez-vous déjà vu des arbres qui fabriquent des baguettes de pains ou des gâteaux ? Par définition, les animaux sauvages ne mangent que ce qu'ils trouvent dans la nature. Leur système digestif est uniquement fait pour cela contrairement au système digestif de l'Homme qui a évolué depuis l'appropriation du feu. Nos amis les canards ne sont pas faits pour digérer notre pain même s'ils aiment cela. Ce pain va gonfler dans leur estomac, leur apportant un effet de satiété. L'oiseau ne va pas compléter sa nourriture par une alimentation normale. Ceci aura pour conséquence d'une part des carences et d'autre part un manque de calories et donc une moindre production de graisse. Les carences vont entraîner un mauvais développement de leurs os et de leurs ailes. Cette malformation nommée « ailes d'ange » empêche l'animal de voler et diminue drastiquement son espérance de vie. La moindre production de graisse quant à elle l'empêchera de passer l'hiver dans de bonnes conditions, menant parfois jusqu'à la mort par hypothermie. Les canards colvert, par exemple, se nourrissent de petites larves, d'algues, d'herbes, de petits poissons quand ils sont dans l'eau, de graines et de vers quand ils sont sur terre. Vous voulez nourrir les oiseaux ? Respectez leur système digestif et donnez leur des aliments qu'ils peuvent trouver dans leur environnement, les graines de tournesol étant les plus adaptées aux oiseaux de nos jardins par exemple.

Nourrir les animaux sauvages, mais quand ?

En France, la loi interdit de nourrir les animaux sauvages, seule exception : les petits oiseaux, à certaines conditions ! En effet, nous n'avons le droit de les nourrir que lorsque la température chute en dessous de 7°C. Pourquoi cette restriction ? Tout simplement pour éviter aux animaux de s'habituer à cette source de

nourriture trop facile. De plus, les oiseaux n'ayant plus besoin de chercher leur nourriture vont diminuer leur activité physique, et, comme nous, vont prendre du poids et vont être atteints des maladies qui vont avec... Ils vont aussi être moins rapides et agiles pour échapper à leur prédateurs (les chats sont nombreux...)

Les ragondins, on en parle ?

Ce sont, comme les rats, des animaux opportunistes et invasifs, ils sont considérés comme des nuisibles à cause des dégâts qu'ils peuvent causer notamment aux berges. Avez-vous vu le niveau de l'eau de la mare baisser ? Eh bien, les ragondins en sont en partie responsables.

De plus, le ragondin, à cause de sa voracité, détruit les milieux d'accueil de nombreuses espèces comme la rainette verte et le busard des roseaux, par exemple. Il rentre en compétition alimentaire avec d'autres animaux herbivores, réduisant ainsi la biodiversité de l'endroit où il s'installe. D'autre part, le ragondin est vecteur de nombreuses maladies transmissibles à l'homme tel que : la leptospirose, la salmonellose, la douve du foie ou encore la maladie de Lyme.

Et l'écosystème dans tout ça ?

Nourrir les animaux sauvages les met en danger, mais met également en danger le fragile équilibre de l'écosystème. En effet, l'animal qui sera nourri ne cherchera plus sa nourriture dans son environnement ce qui entraînera une prolifération de ses proies ou des végétaux dont il se nourrit. L'équilibre tout entier de l'écosystème en sera affecté. D'autre part, lorsque les restes de pain sont laissés sur place, ils peuvent se disperser dans l'eau et provoquer une eutrophisation du milieu : les algues et les bactéries vont se développer, entraîner une diminution du dioxygène dans le milieu et une asphyxie des êtres vivants.

Nous aimons observer les animaux qui nous entourent, faisons le avec le plus de respect possible pour eux... et pour tous les êtres vivants que nous ne voyons même pas mais qui font partie de leur écosystème !



Un fleurissement dans le temps

De la diversité, des économies, de l'esthétique, du mieux vivre, tel est l'esprit qui a animé le nouveau fleurissement dans la commune, à l'image d'une réflexion plus globale à venir.

En effet, comme vous pourrez le voir prochainement, le fleurissement de la commune a été repensé. Halte au fleurissement saisonnier, coûteux à bien des niveaux, place à un fleurissement dans l'air du temps.

Vous pourrez dorénavant observer des arbustes, des plantes vivaces qui reviendront au fil des ans, des couvre-sols, et encore quelques plantes annuelles pour animer les décorations saisonnières du groupe de bénévoles animé par Mme JUNG.

Pourquoi effectuer un tel changement ? Le village était joliment fleuri, là n'est pas la question.

Première raison, et pas des moindres, l'écologie! Si le mot est à la mode, il est temps de passer à l'action. Moins d'arrosage, moins de gaspillage (en transport, en pots...) davantage de refuges pour les abeilles et autres insectes, oiseaux, de bio-diversité, de développement durable.

Autre raison, non-négligeable, les économies réalisées. Un fleurissement durable à base de plantes vivaces et d'arbustes est moins chronophage à entretenir. Moins de désherbage nécessaire (notamment grâce à des plantes couvre-sols et une densité de plantation millimétrée), moins de passages pour l'arrosage car les plantes finissent par être plus autonomes, moins de temps de mise en place, de choix de plantes. La charge des employés municipaux sera ainsi réduite et contrôlée. Ne plus devoir acheter de nouvelles plantes toutes les saisons sera également source d'une économie non-négligeable.

L'esthétique n'a pas pour autant été négligée. Nous aimons tous avoir des fleurs qui animent notre village. C'est pourquoi la floraison des plantes choisies s'étalera sur une partie de l'année. Toutes ne seront pas en fleurs en même temps et celles-ci seront accompagnées par quelques fleurs annuelles pour agrémenter nos massifs. Le style de l'aménagement se veut moderne et léger. De la couleur, du mouvement, de la générosité se mêleront pour donner la meilleur image de Dachstein, pour notre plus grand plaisir et celui de nos visiteurs.





HISTOIRE

Dachstein avant Dachstein

Mentionné pour la première fois dans une charte en latin de l'année 1017, notre village n'aurait ainsi que mille ans d'histoire, en dépit de sa porte médiévale, ses vieux remparts et ses deux magnifiques châteaux. Mais, si l'on en croit les archéologues, le lieu serait beaucoup plus ancien car les premières traces d'occupation humaine sur le ban communal remonteraient à la fin de la Préhistoire, il y a plus de 7000 ans !

À vrai dire, Dachstein est même la localité la plus importante de la vallée de la Bruche, depuis le début du Néolithique (- 5500 avant Jésus-Christ) jusqu'au milieu du Moyen Âge (1200 après Jésus-Christ). Bien avant Molsheim, qui devint ultérieurement la capitale religieuse de l'Alsace, notre village a connu son heure de gloire durant les périodes préhistoriques et protohistoriques ainsi qu'à l'époque romaine, avant de décliner à l'aube des Temps modernes.

Ce coup du destin, la commune le doit essentiellement à une situation géographique privilégiée, à la confluence de la Bruche et de la Mossig, avant que les soldats de Louis XIV ne construisent, en 1682, le canal de la Bruche qui va réduire l'ancien cours d'eau à un simple ruisseau, le « Dachsteinerbach ». Auparavant, comme le montrent plusieurs cartes anciennes, la Bruche et la Mossig se rejoignaient en aval de Dachstein qui constituait alors un point de passage obligé.

C'est là que débouchait la route antique qui (du Nord au Sud de l'Alsace) permettait aux hommes et aux marchandises de longer les collines sous-vosgiennes, à l'abri de la plaine autrefois très marécageuse. Venant de Strasbourg, une autre voie importante (d'Est en Ouest) conduisait au col de Saâles et, de là, rejoignait la Lorraine. Elle restait praticable par tous les temps, ce qui n'était pas le cas des autres cols vosgiens, souvent enneigés.

C'est pour cette raison que, quand les premiers agriculteurs du Néolithique vinrent s'établir en Alsace, ils choisirent cet « eldorado » pour y installer leurs campements qui nous ont livré de très nombreux objets de la vie quotidienne. Quelques milliers d'années plus tard, les terres du village attirèrent également les Celtes qui enterrèrent leurs morts sous des tertres artificiels (ou « tumulus ») dont plusieurs subsistent encore, entre Dachstein et Ernolsheim.

Enfin, différents lieux du ban communal ont également été occupés du temps des Romains. À la fin du IV^e siècle, une tour fortifiée fut même construite au Nord du village, pour surveiller le point de passage que nous venons d'évoquer. Depuis plus d'un siècle, le sous-sol de Dachstein a ainsi livré de très nombreux vestiges archéologiques que nous aurons le plaisir de vous présenter prochainement.



.....
**Le nom de
notre village a
été cité pour la
première fois
en 1017 !**



SUBVENTION VÉLO ÉLECTRIQUE

Subvention pour l'acquisition d'un vélo à assistance électrique

Face à la situation sanitaire actuelle, le vélo représente, pour bon nombre de Français, une alternative au transport en commun. Si le vélo reste accessible financièrement, sa version à assistance électrique reste bien plus onéreuse. Aussi, la Communauté de Communes a décidé de subventionner l'achat d'un vélo à assistance électrique, aide qui pourra s'additionner à celle versée par l'État.

Quel type de vélo est subventionné ?

Pour un achat d'un Vélo à Assistance Electrique (VAE) répondant aux critères suivants :

- Cycle neuf
- Acheté après le 1er janvier 2020
- Avec batterie sans plomb, répondant à la norme NF EN 15194 (assistance bridée à 25km/h, se coupant dès que le cycliste cesse de pédaler
- Puissance nominale maximale du moteur n'excédant pas 0,25 KW)

Quel est le montant de l'aide ?

Si l'achat a été effectué dans un commerce du territoire => 200 €

Si l'achat a été effectué dans un commerce hors territoire => 100 €

Pour les personnes majeures, l'aide obtenue peut ensuite être couplée à une aide de l'Etat, d'un montant identique, à demander dans les 6 mois suivant l'acquisition du VAE (date de facturation à l'appui).

Qui peut prétendre à cette aide ?

- Toute personne majeure ou mineure de plus de 14 ans, résidant sur le territoire, SANS conditions de ressources
- Une seule demande par personne
- Plusieurs demandes peuvent être effectuées par foyer

Comment faire pour obtenir l'aide ?

Le demandeur complète le formulaire et transmet les justificatifs suivants :

- Facture d'achat nominative, établie après le 1er janvier 2020
- Justificatif de domicile de moins de 6 mois, établi aux mêmes nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la facture (ou du représentant légal, en cas de demandeur mineur)
- Relevé d'Identité Bancaire
- Photocopie de la carte d'identité pour les bénéficiaires mineurs

L'ensemble des pièces est à déposer ou à envoyer (par courrier ou par mail) à la Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig. Le demandeur s'engage à ne pas revendre son VAE dans un délai d'un an à compter de la date de facturation. Ce dispositif est en vigueur pour les vélos à assistance électrique acquis jusqu'au 31 décembre 2021.



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DU VILLAGE
DE DACHSTEIN EN DIRECT SUR FACEBOOK :



DACHSTEIN MAG'

2020
OCT-NOV-DÉC